

Compagnie :

Unité :
BGTABORDEREAU D'ENVOI
DE
PROCEDURE

C.U. - PV 00299/97

N° PIÈCE	N° FEUILLET
##	1

Date des faits : Le 07 septembre 1997

Lieux des faits :

OBJET :

Nature des faits : Observation d'un P.A.N (Phénomène Aérospatial Non Identifié). O.V.N.I

Témoïn : Monsieur N H

NUMERODESIGNATION DES PIECES

1	PROCES-VERBAL DE SYNTHESE
2	PROCES-VERBAL D'AUDITION DE TEMOIN (N H)
3	PROCES-VERBAL D'AUDITION DE TEMOIN (N H)
4	CROQUIS DE L'OBJET OBSERVE, DESSINE PAR MONSIEUR N H
5	CARTE DU CIEL. OBSERVATOIRE
6	REVUE EDITEE PAR MONSIEUR N H . ETRANGETES ET MYSTERES

1 M. le Préfet de Police

Transmis le :

1 M. le Général commandant la Région
Aérienne2 D.G.U.N. Bureau défense opération
Section Renseignement

1 Archives

Compagnie de
B.G.T.A.

**PROCES - VERBAL
DE SYNTHESE
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF**

CADRE RESERVE AU DESTINATAIRE

CU : PV N° 299/97

N° PIÈCE	N° FEUILLET
01	01

ANALYSE : Observation d'un P.A.N, Phénomène Aérospatial Non identifié.(O.V.N.I)

REFERENCES :

- BE n° 25400 DEF/Gend/D.E./D..D./Rens du 28 septembre 1992 (class 55.03) relatif à l'étude du phénomène O.V.N.I et à la création du SEPRA en substitution du GEPAN.
- CM n° 32600 DEF/Gend/D.E./D..D./Rens du 8 novembre 1985 relatives aux conditions d'exercice de la gendarmerie de sa mission de renseignements. (class : 33.01).

Nous soussignés Gendarmes A J F L A.P.J de la
Brigade de Gendarmerie des Transports Aériens de
Vu les articles 20 et 75 du code de procédure pénale, rapportons les opérations
suivantes :

PREAMBULE

Le 15 septembre 1997, à 10 heures monsieur H N contacte notre unité par téléphone. Cette personne désire être auditionnée par nos services afin de relater l'apparition dont elle a été témoin. Monsieur N a été témoin d'un phénomène aérospatial non identifié dans la nuit du samedi 6 septembre 1997 au dimanche 7 septembre 1997. Nous le recevons dans les locaux de notre unité le 16 septembre afin de procéder à son audition. (pièce n°2).
Nous procéderons à une audition complémentaire au domicile de cette personne le 2 décembre 1997 afin d'apporter quelques précisions sur certains points.(pièce n°3).

EXPOSE DES FAITS

Dans la nuit du samedi 6 septembre 1997 au dimanche 7 septembre 1997, à 1 heure 43 précise, monsieur N observe depuis le balcon de son appartement, au sur la commune de , le passage d'une forme triangulaire dont les extrémités sont formées de points lumineux fixes de différentes couleurs, deux bleus et un vert. Cette forme est passée au-dessus de l'immeuble de Mr N et a été observée pendant 12 secondes. L'observation a d'abord été simple ensuite avec des jumelles marines à grossissement puissant et pour terminer avec un appareil photo muni d'un téléobjectif de 300 mm.
Aux dires de cette personne et selon ses calculs, l'objet en forme de triangle aurait 700 mètres de côté. L'objet suivait un cap ouest-est.
Aucun bruit, aucune odeur, aucune coloration de style "échappement" n'a été décelé. Monsieur N nous confirme que ce sont les vibrations qu'il a lui-même ressenti à travers son corps qu'il l'on alerté.

D	1	M. Le Préfet de Police
E		
S	1	M. Le Général commandant la Région Aérienne
T		
I	2	D.D.G.N. Bureau défense opération.
N		Section renseignement.
A	1	Archives.
T		

Il n'a pas été possible de prendre de cliché car l'appareil ne se serait pas fixé sur la forme.

ENQUETE

Le 18 septembre 1997, nous avons contacté les services de la météorologie afin d'obtenir un descriptif des conditions le jour de l'observation. Nous n'avons pu être destinataires des documents, ce service étant payant. Toutefois il nous a été certifié oralement que les conditions étaient CAVOK (ceiling and visibility OK) ceci voulant dire qu'il n'y avait aucune nébulosité, ni précipitations, une visibilité horizontale de 9999 mètres, ce, en termes aéronautiques.

Les conditions d'observation étaient optimales.

Le même jour nous avons contacté le centre de contrôle radar de l'aéroport d' afin de savoir si un écho radar non connu avait été constaté ce jour. La réponse a été négative.

Le 30 septembre 1997, nous prenons contact avec l'observatoire afin d'obtenir une carte du ciel à la date et heure de l'apparition . Monsieur T directeur administratif de l'observatoire nous reçoit, et nous certifie qu'à la date et heure donnée, aucun évènement astronomique qui aurait pu être relatif à l'observation de monsieur N ne s'est produit.

A notre demande, monsieur T nous prépare une carte du ciel pour ce même moment, carte que nous recevrons le 1 octobre 1997. (pièce n°5).

Afin de nous renseigner un peu plus, monsieur N nous a transmis un croquis de la forme qu'il a aperçu dans le ciel. (pièce n°4).

Nous avons procédé à une recherche auprès des compagnies de gendarmerie limitrophes à notre résidence afin de savoir si d'autres personnes s'étaient manifestées pour relater le même fait, sans succès.

Il est à noter que monsieur H est rédacteur en chef de deux revues. La première traitant de phénomènes paranormaux et la seconde traitant d'un seul sujet mais dans le fond.

Il nous a également fait parvenir un exemplaire de sa revue sur laquelle il relate le phénomène dont il a été témoin. (pièce n°6).

Il nous a également précisé oralement qu'il connaissait le directeur du SEBRA, monsieur V, personne qu'il a rencontré au cours de diverses conférences sur le phénomène OVNI.

CLOTURE

"Les investigations entreprises non pu déterminer l'origine du phénomène constaté. Tout élément nouveau parvenant à notre connaissance fera l'objet d'un procès-verbal distinct".

Fait et clos à , le 24 janvier 1998 à 17 heures.

Les enquêteurs.

Compagnie de
B.G.T.A
HELIPORT DE

PROCES - VERBAL

D 'AUDITION

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

CU PV N° 299/1997

N° PIÈCE
02N° FEUILLET
01ANALYSE :

APPARITION D'UN P.A.N, Phénomène Aérospatial Non Identifié, (O.V.N.I).

Nous soussigné A J , Gendarme A.P.J de la Brigade de
Gendarmerie des Transports Aériens de l'Héliport de
Vu les articles 20 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale.

Rapportons les opérations suivantes :

----Ce jour, le seize septembre mil neuf cent quatre vingt dix sept à
douze heures dix, entendons dans les locaux de notre unité :

----Monsieur M , H né le à
de , demeurant
, journaliste, qui nous déclare

----Dans la nuit du samedi 7 septembre à 1 heure 43 précise, j'ai remarqué
trois points en triangle, deux bleus et un vert situés aux extrémités, qui
s'approchaient. L'observation a duré 12 secondes.

----Je me trouvais sur mon balcon, je venais de travailler sur mon ordinateur
et j'ai ouvert afin d'aérer.

----J'ai été très étonné de voir cette formation triangulaire sans empennage à
l'arrière, dont les feux étaient fixes.

----Je me suis saisi de mes jumelles de marine au grossissement puissant et ce
que j'avais vu me fut confirmé, pas d'empennage, trois points fixes, masse
sombre avec des petits points lumineux à l'intérieur du triangle.

----Je me suis saisi de mon appareil photo muni d'un objectif de 300 mm qui me
me confirma ce que j'avais vu dans mes jumelles.

----Je dois signaler qu'à ce moment là aucun bruit ne semblait émaner de
l'appareil, mais j'ai ressenti sur mon corps des vibrations et les vitres des
deux baies se sont mises à trembler.

----le plafond était clair, le ciel était bleu nuit; mon appareil n'a pas pu
se fixer dessus et je n'ai donc pris aucun cliché.

----Entre le moment où j'ai déposé mes jumelles et où j'ai pris mon appareil
photo, ayant tendu mes doigts à bout de bras, j'affirme avoir remarqué que
l'engin qui évoluait était couvert par trois doigts, selon mes estimations
relatives, 700 mètres de côté.

----cette observation a eu lieu de mon appartement situé au 4° étage,
parallèle à la rue du et venant face à moi, traversant la
deuxième et troisième étoile de la grande course, il venait de l'ouest et se
dirigeait vers l'est, vers la Seine.

S.I. Je suis journaliste free-lance et rédacteur en chef de deux revues, la
première traitant de phénomènes paranormaux en général,
la seconde traitant d'un seul sujet sur le fond.

S.I. Oui je sais faire la différence entre un avion et un autre phénomène.

S.I. Je ne fais parti d'aucune association ayant un quelconque rapport avec les
phénomènes OVNI.

S.I. Je ne bois aucune goutte d'alcool et ce pour raisons médicales.-----
S.I. Qui je porte des lunettes, je suis hypermétrope.-----
---Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus et des renseignements --
d'état civil, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y -----
retrancher.

La personne entendue

L'enquêteur.

A signé au carnet de déclaration.

Compagnie de
B.G.T.A. de

CU : PV N°:299/97

PROCES VERBAL

D'AUDITION

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

N° PIÈCE	N° FEUILLET
03	01

ANALYSE: Apparition d'un P.A.N. Phénomène Aérospatial Non Identifié (O.V.N.I).

Nous soussigné F , L , gendarme A.P.J, de la brigade
de Gendarmerie des Transports Aériens de l'Héliport de
Vu les articles 20 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale

Rapportons les opérations suivantes :

--- Ce jour, le deux décembre mil neuf cent quatre vingt dix sept, à
quatorze heures et trente minutes, nous trouvant au domicile de Mr N ,
, entendons : -----

--- Monsieur V dit H N , A né le
à , journaliste, fils de --
, marié, de nationalité française, demeurant au
, qui nous déclare: -----

--- Vous vous présentez à mon domicile, à votre demande, pour un complément
d'audition. -----

S.I. J'ai une licence de lettre. -----

S.I. Mes passe-temps sont la lecture et la guitare. -----

S.I. Je suis président du conseil syndical des co-propriétaires du -

S.I. Je n'ai aucune connaissance en aéronautique. -----

S.I. J'ai quelques connaissances en matière de photographie. -----

S.I. J'ai de très bonnes connaissances en ufologie et parapsychologie. -----

S.I. Je suis de religion catholique non pratiquant. -----

S.I. Je suis sous traitement médical pour tension artérielle (ZOCOR). -----

S.I. Je porte des lunettes uniquement pour lire ou travailler sur mon
ordinateur. -----

S.I. J'ai une insuffisance respiratoire et de légers troubles cardiaques. --

S.I. J'ai effectué mon service militaire au R.E.P basé à .

S.I. J'ai été engagé volontaire mais réformé au bout de deux ans pour
blessures. -----

--- Vous m'avisez que les questions qui vont suivre vont porter sur les
conditions d'observation. -----

S.I. Non, je ne bois pas d'alcool. -----

S.I. Je n'avais ingéré aucun stupéfiant. -----

S.I. Oui, j'étais en pleine forme, je travaillais sur mon ordinateur. -----

S.I. J'étais face à mon ordinateur tournant le dos à la fenêtre, d'une
distance d'environ 3,50 mètres. -----

S.I. Ce sont les vibrations répétées qui m'ont alerté; dérangé, je me suis
levé et je suis allé sur mon balcon pour fumer une cigarette. -----

S.I. Il était 14h43 du matin et j'ai pu observer le P.A.N à l'oeil nu. -----

S.I. J'ai également observé le phénomène avec mes jumelles de marque REGINA,
12 X 50 Champ 114 mm à 1000 mètres. -----

S.I. La Lune était à gauche mais en dehors de mon champ de vision. -----

--- Vous m'avisez que les questions qui vont suivre vont porter sur les
descriptions du phénomène observé. -----

S.I. L'objet était de forme triangulaire. -----

L'A.P.J: .../...

S.I. L'objet se déplaçait très lentement et de façon rectiligne.-----
S.I. Je ne pourrais pas vous donner un diamètre, toutefois, cela semblait --
gigantesque et très sombre et sans bruit apparent. J'ai simplement remarqué
et ressenti ces vibrations fortes et répétées. -----
S.I. Il y avait trois lumières, deux bleue et une verte. -----
S.I. L'objet a disparu derrière les habitations après être passé au dessus -
de moi. -----

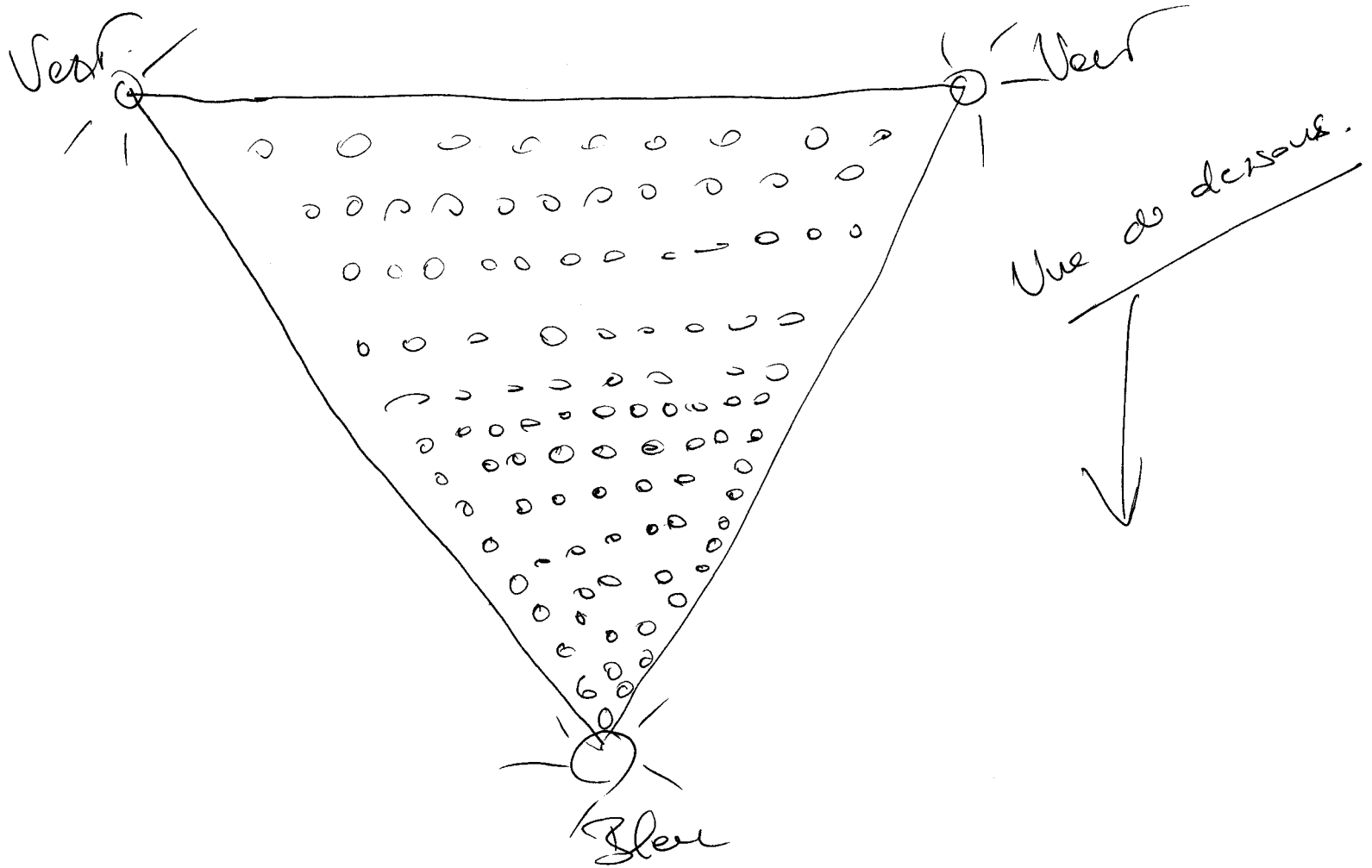
--- Le deux décembre mil neuf cent quatre vingt dix sept, à seize heures et
dix minutes.

--- Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la -----
déclaration ci-dessus, j'y persiste, n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à
y retrancher.

La personne entendue:
A signé au carnet de déclarations

L'A.P.J:

Ce que j'ai vu P.H.



Voyager II Sky Chart

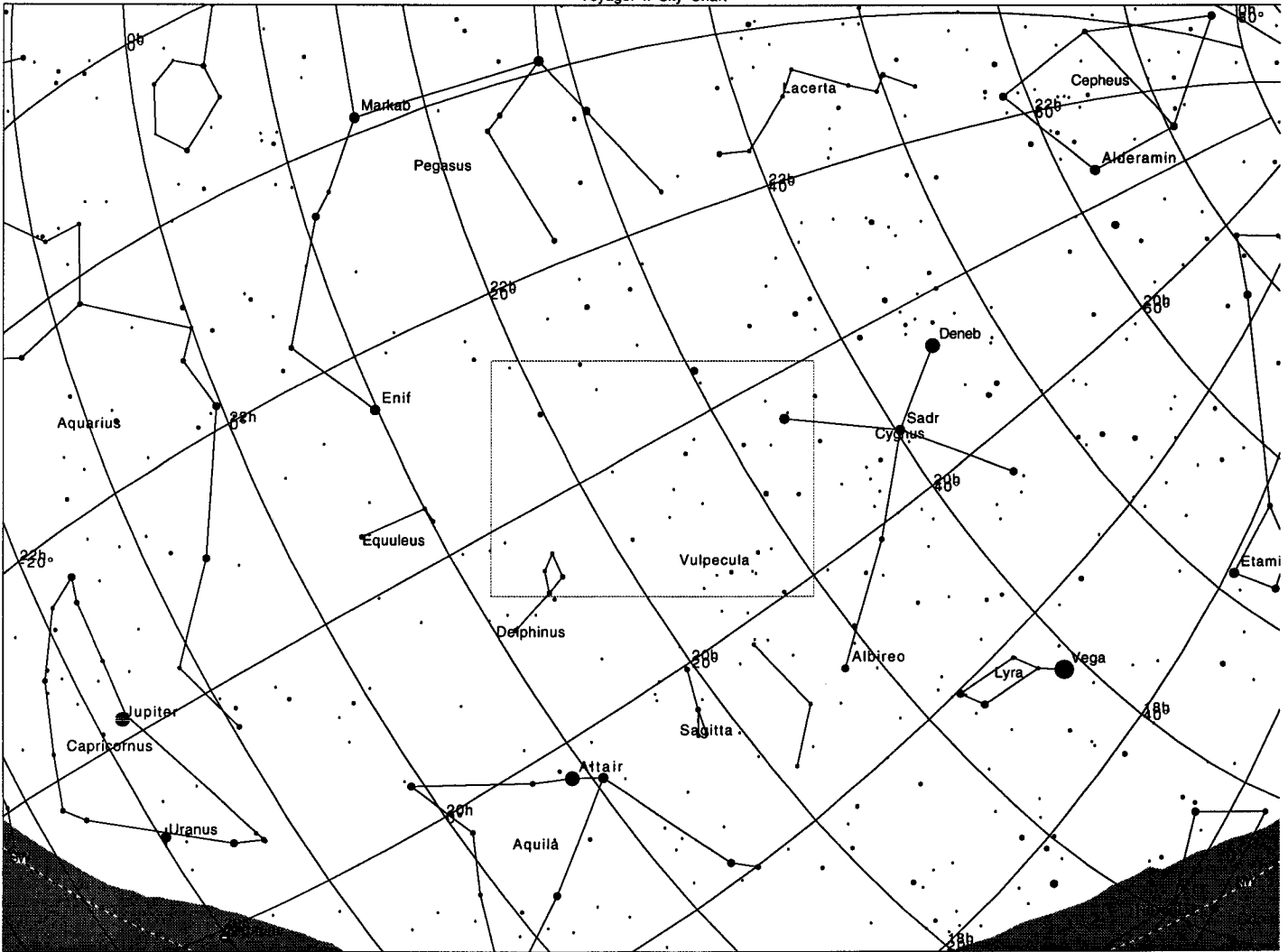
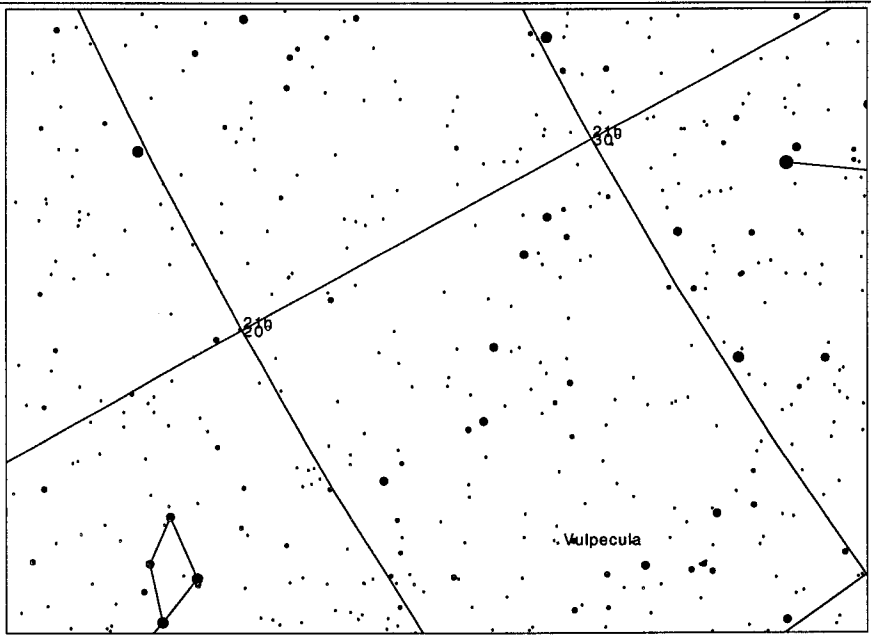


Chart Center: 20h 50.5m +24° 23' Universal Time: Sep 7, 1997 09:43 LMT: 01:43 am Location: 122° 26' W 37° 46' N meudon

Stars										Sun		Jupiter		Moon		Galaxy		Dark Nebula	
●	●	●	●	●	●	☉	☉	♃	♃	☾	☾	☁	☁	☁	☁	☁	☁	☁	☁
-1	0	1	2	3	4	☿	♁	♄	♅	♆	♇	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁
●	●	●	●	●	●	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁
5	6	7	8	9	10	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁
						♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁
						♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁
						♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁
						♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁
						♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁
						♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁
						♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁	♁



Voyager II Sky Chart

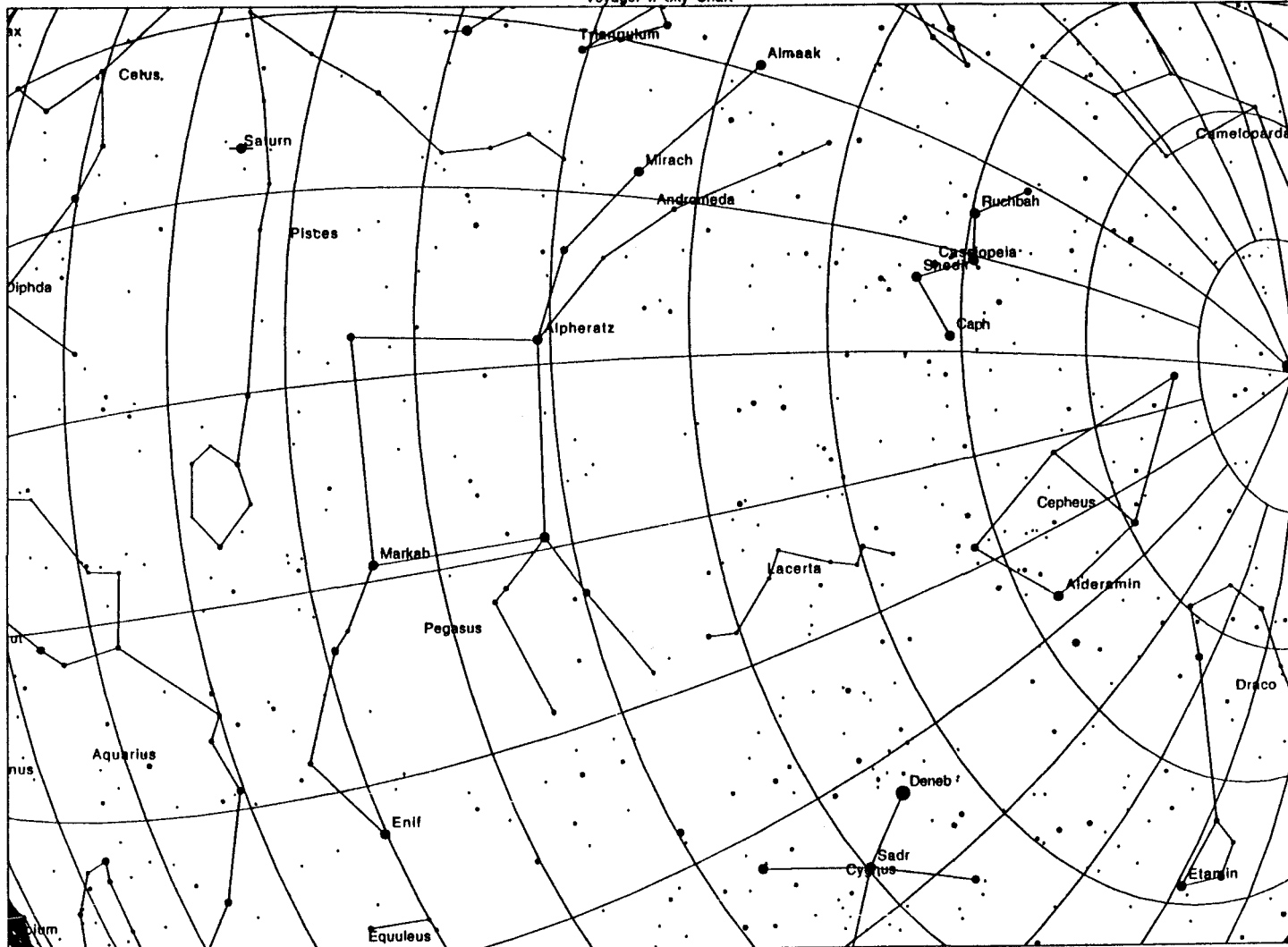


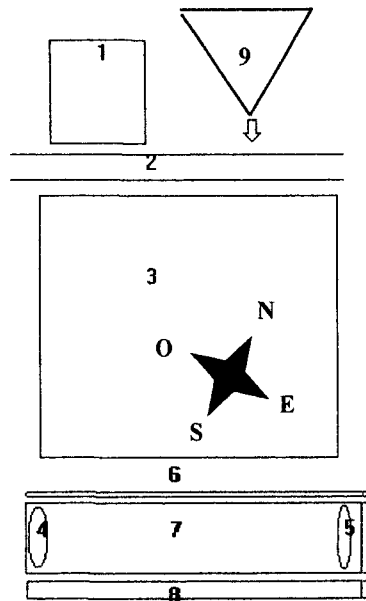
Chart Center: 23h 17.2m +37° 02' Universal Time: Sep 7, 1997 09:43 LMT: 01:43 am Location: 122° 26' W 37° 46' N meudon

Stars					Sun	Jupiter	Moon	Galaxy	Dark Nebula
● -1	● 0	● 1	● 2	● 3	● 4	☿ Mercury	♄ Saturn	☾ Shadow	☼ Globular Cluster
● 5	● 6	● 7	● 8	● 9	● 10	♀ Venus	♃ Uranus	☾ Comet	☼ Open Cluster
						♁ Earth	♆ Neptune	◻ Asteroid	◇ Planetary Nebula
						♂ Mars	♇ Pluto	☼ Spacecraft	◻ Bright Nebula
								☼ Cluster of Galaxies	☼ Asterism/Double Star
								☼ Quasar	☼ X-ray Source
								☼ Cluster of Galaxies	

J' AI ÉTÉ TÉMOIN DU PASSAGE D' UN OVNI

Par H. N.

Eh oui chers amis lecteur, j' ai été confronté à un "quelque chose de très étrange" dont je n' ai pas voulu parler à la presse, mais qui fait l' objet d' une enquête de la sécurité aérienne (contrôle en vol) de et de la région



Il était 1h43 du matin de lundi 8 septembre 1997 (je suis précis car l' horloge en position apparente de mon ordinateur l' indiquait) et j' étais en train d' entrer des articles reçus par fax de l' étranger (*because le décalage horaire, certains témoignages arrivent chez moi la nuit*). Tout à coup j' ai ressenti comme de légers coups de poings dans l' estomac; un peu comme quand l' on se trouve devant des enceintes qui diffusent des basses d' un niveau élevé. Interloqué je regarde si ma télé n' est pas branchée (*Il m' arrive souvent de la laisser en "bruit de fond"*), mais non, elle est éteinte et n' est donc pas la cause de cette sensation. Il faisait bon, pas de vent, la température encore très douce et ma double fenêtre (8) était ouverte. Je me suis levé sans aucune idée préconçue afin d' aller fumer une cigarette sur mon balcon (7). Dans le ciel

j' ai vu comme d' habitude les feux clignotants des avions en approche des aéroports voisins ou venant de décoller. Tout à coup je remarque que le jasmin (4) qui grimpe le long d' un treillage situé à ma gauche tremble. A ma droite (5) un rosier-arbuste a ses fleurs ouvertes qui bougent elles aussi. Je vois qu' une fleur, sans doute déjà assez fanée, tombe au sol. Devant moi toute une haie de géraniums (6) dans des bacs s'agitent sans aucune raison; et à cadence répétée: (*comme boum..boum..boum..etc*). Comme je ne suis pas appuyé sur la balustrade, il n' existe aucune vraie raison pour que cela se produise et en outre je me vois mal taper à cadence répétées. En même temps je ressens toujours ces "chocs répétés" au creux de l' estomac et les compare avec les mouvements des divers feuillages cités. Les "coups" sont reçus au même instant sur toutes les plantes.

Tout à coup, relevant les yeux, je ne sais pour quelle raison (*sans doute l' habitude*)

de regarder les avions et les constellations d' étoiles) je remarque, dans le fond, comme venant vers la tour (1) possédant 25 étages située après la rue (2), et très haut dans le ciel, une masse sombre (9). Je ne peux à cet instant en définir exactement les contours, mais elle me semble assez bizarre. Elle ne "colle" pas avec les observations d' avions que j' ai pu faire déjà. Même de loin, je peux voir à chaque fois, les divers feux clignotants de positionnement des avions sur les ailes, la queue et quand ils sont en approche, le gros feu blanc à l' avant qui troue les nuages. Ce soir là la météo était au beau fixe. Le ciel d' un bleu limpide n' était entaché par aucun nuage. A ma gauche, deux avions passent dans le ciel et je peux à ce moment là faire une nette différence entre ce qui arrive face à moi et les avions. Je saisis mes jumelles (*Marque Régina- 12 x 50 Champ 114 mm à 1000 m*). Je vois nettement une masse triangulaire d' aspect sombre, et à la pointe venant face à moi un feu bleu qui ressemblerait à un feu de position mais qui n' a pas de portée devant lui. De chaque côtés de ce ... triangle, un feu vert. Ces lumières sont fixes et n' émettent aucun clignotement. Pas d' empennage apparent! Un triangle qui vole sans bruit. Voilà ce que j' ai devant moi. Il est maintenant juste au-dessus de la tour (1). Ce bâtiment se trouve à environ 150 mètres de l' endroit où je me trouve. Je tends mon bras et aligne un doigt. La masse dépasse Deux doigt. Elle dépasse. Ce n' est qu' au quatrième doigt que je recouvre cette masse sombre. Il survole la rue du point du jour (2) le parking (3) bordé d'arbres. Le ciel étant très dégagé je ne peux malheureusement me fixer sur un point afin d' en définir à peu de choses près l' altitude. Dès que j' ai "vu" cet objet et que son aspect m' a semblé étrange, je ne sais pourquoi, j' ai déclenché mon chronomètre. Je prends mon appareil photo (Canon 1000F-N avec objectif 75x300. Le réglage peut s'effectuer par autofocus mais aussi manuellement. L' engin est environ à mi-distance entre la tour (1) et moi sur le balcon (7). Je dirige mon appareil vers l' objet mais mon autofocus refuse de s' enclencher. Je le passe en manuel, fais la correction et appuie. Rien! Mon appareil ne peut prendre cette photo ou plusieurs si cela pouvait se faire, car, vu l' alignement, il va passer juste au-dessus de chez moi. Il est comme bloqué. Dès la constatation de bizarrerie que représente un engin triangulaire avec des feux fixes, c' est-à-dire au-dessus de la tour (1) j' ai mis mon chronomètre en marche. Je remarque de nouveau que les plantes bougent à l' unisson, comme si elles étaient agitées par une même main invisible. (*Mon balcon fait 7 mètres de long*), en même temps que les chocs dans contre mon estomac se font tout aussi forts et avec une synchronisation identique. L' engin est maintenant pratiquement à la verticale et ne pouvant prendre de photo, je prends de nouveau de mes jumelles. Je peux ainsi voir que "cette chose" qui vole sans aucun bruit ne possèdent aucun empennage vers l' arrière mais qu' elle présente en plus des feux déjà décrits, de nombreuses petites lumières par en-dessous. Dire combien je ne saurais, mais le nombre était assez important pour que je le remarque. Je n' ai vu rien d' autre par cet angle de vue. Lorsque il fut pratique-

ment à la verticale, les vibrations furent reçues avec plus d'intensité. Puis l'engin est passé au-dessus des toits de mon immeuble, et je n'ai pu le suivre plus longtemps. Quand les plantes ne vibrèrent plus et que j'ai cessé de ressentir ces chocs contre moi, j'ai bloqué mon chronomètre. Celui-ci indiquait qu'il s'était passé 17 secondes très exactement entre le moment où j'ai remarqué cette "chose" et l'instant où tout est revenu dans l'ordre. Le lendemain j'ai pu prendre contact avec des gendarmes qui s'occupent de la surveillance aérienne de la région et qui sont en poste à l'Héliport . J'ai fait une déposition en règle, et j'ai appris que plusieurs cas similaires se sont produits depuis quelques mois, faisant en sorte que le Ministère de l'Intérieur a demandé qu'une brigade spéciale s'occupe uniquement d'Objet Volants Non Identifiés sur et la région . Cette brigade est la seule qui travaille sans être sous le contrôle du SEPRA et ma déposition fut enregistrée sur un carnet spécial, ne devant comporter aucune rature. Il n'y a aucun formulaire officiel qui sert à inscrire les dires du témoins. Juste des mots alignés sur des pages agrafées et numérotées d'un carnet tout simple comme on peut en acheter dans le commerce. Quand on sait que la Gendarmerie c'est l'Armée et que l'Armée est sous la direction du Président de la République il est intéressant de noter qu'il existe deux services d'une même armée qui font deux styles d'enquêtes différentes et surtout ne rendent pas compte aux mêmes autorités... compétentes.

Voilà donc ce que j'ai vu. Je n'ai pas voulu en parler à la presse non pas parce que j'ai peur de passer pour un doux dingue (*ou un dingue tout court*), mais parce que je ne veux pas penser que je voudrais récupérer cette déclaration pour faire augmenter le tirage de la revue. Comme j'ai toujours dit, si on veut être crédible, il faut cesser de vouloir dire la vérité pour un quelconque profit. Seuls des amis furent mis au courant de ce qu'il s'est passé. (*R F F M et la et quelques autres chercheurs sympas, vrais et surtout propres moralement!*) Sic transit gloria mundi...

